



Durée de la formation ?

1 jour - soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

À toute personne venant d'intégrer une structure assurance, collaborateurs au sein d'une compagnie d'assurance, d'un intermédiaire, d'une agence bancaire ou d'un établissement financier.

Pour obtenir quoi ?

Une connaissance globale du fonctionnement de l'ACPR et mieux appréhender un éventuel contrôle en préparant son classeur et en mettant en place des bonnes pratiques.

Quels objectifs pédagogiques ?

Appréhender le rôle et les missions de l'ACPR.
Lister et maîtriser les obligations des intermédiaires et assureurs.

Se préparer à un contrôle et constituer son classeur.

Quelles méthodes mobilisées ?

Grâce à une illustration riche en exemples, exercices pratiques et de nombreuses informations et actualités sur le sujet.

Quels sont les prérequis ?

Aucun en particulier.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Franck DOMENECH,

Intervenant et membre du jury à l'Ecole Nationale d'Assurance (ENASS), diplômé de l'Institut Supérieur des Affaires et de Direction des Entreprises. Il a travaillé pour GMF Assurances, GMF Vie, Zurich Insurance, Axa Corporate Solutions, Allianz Global Corporate & Specialty, avant de rejoindre le Groupe Leader Insurance fin 2018 comme Directeur Général Opérationnel.



La formation en pratique...

Quand et où ?

21 septembre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.